

Procédure de CONSIGNATION

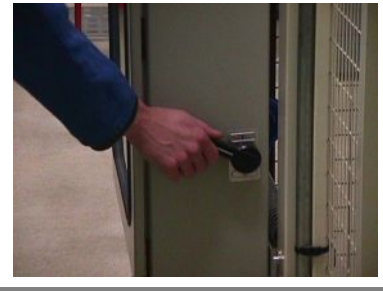
Séparation :

La séparation doit porter sur tous les conducteurs actifs

Elle doit être effectuée de façon certaine :

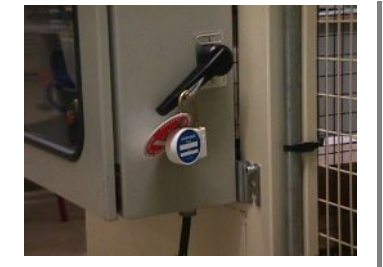
- Sectionneur
- Vue directe ou pleinement apparente
- Enlèvement de pièces de contact
- Interposition d'écran

Couper toute les énergies et purger le système



Condamnation :

Elle comprend la neutralisation de toutes commandes locale ou à distance et l'immobilisation de la commande par un blocage mécanique.



Identification de l'ouvrage :

Etre certain que la zone de travail est bien située sur l'ouvrage mis hors tension.

Connaissance géographique des lieux.

Consultation des plans et schémas.

Connaissance des ouvrages et de leurs caractéristiques.

Exploitation des pancartes et des repères.

Identification visuelle quand on peut suivre la canalisation depuis le lieu de la séparation certaine ou de la MALT et du C/Ct.

VAT :

La Vérification d'Absence de Tension en BT doit être effectuée sur le lieu de travail et sur tous les conducteurs actifs.

